

HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension

Formation initiale

B1 (v) H1 (v)- B2(v) H2(v) –BR- BC HC – BE HE essais –HO(v) BO

<u>Durée</u>	4 journées – 28 heures
<u>Objectif</u>	Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques en basse et haute tension. Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.
<u>Public</u>	tout public ayant les pré-requis
<u>Pré-requis</u>	Avoir dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment : <ul style="list-style-type: none">• Différencier les grandeurs électriques, telles que le courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.• Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects• Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection, commande, etc)• Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

PROGRAMME

Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510, une partie Théorique et une partie PRATIQUE

Connaissances générales

Les effets du courant sur le corps
Les zones d'environnement
Les symboles d'habilitation
La mise en sécurité d'un circuit
L'utilisation des matériels
Les équipements de protection
La conduite à tenir en cas d'accident

Travaux d'ordre électrique

L'identification des ouvrages BT
Les fonctions des matériels électriques BT
Les mesures de prévention
Les niveaux d'habilitation nécessaires
Les différentes consignations (en une ou deux étapes)
L'analyse des risques
La préparation des travaux
Les opérations d'essai (zones d'environnement, risques spécifiques, préparation des essais...)

Travaux d'ordre électrique en haute tension hors tension

L'identification des ouvrages HTA

Les fonctions des matériels électriques HTA

Les mesures de prévention

Les niveaux d'habilitation nécessaires

Les différentes consignations

L'analyse des risques

La préparation des travaux

Les travaux hors tension avec ou sans voisinage

Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité

La rédaction des documents

La consignation

Les travaux hors tension avec ou sans voisinage

Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité

La rédaction des documents.

PRATIQUE

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur le site du client ou sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant (plateforme de Rungis)

Méthodes & moyens pédagogiques

Animateur

Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510

Modalité

Présentiel

Moyens pédagogiques

Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique) – Livret pédagogique

Sessions interentreprises Rungis : plateforme équipée en Haute Tension

Méthode pédagogique

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Support pédagogique

Mémo format illustré

Modalités d'évaluation des acquis

Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs. Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM). L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

Documents délivrés à l'employeur

Avis et titre pré-rédigé. Attestation

Validité du titre

la validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans